

*Meilleurs Vœux*

2023  
**DAMPARIS**



 SITE INTERNET



VISITEZ NOTRE

# Éditorial du Maire

## Participer, agir !



Madame, Monsieur,

Les mois éprouvants d'une crise sanitaire qui n'a pas encore complètement disparue, ont fortement marqué notre quotidien et nos modes de vie.

À cela s'ajoute l'inquiétude face aux conflits armés que nous connaissons, face aux conséquences de plus en plus visibles du réchauffement climatique : canicules, sécheresse, restriction en eau, inondations, orages violents, incendies de forêts...

Il y a aussi une sécheresse que nous subissons injustement, c'est celle du porte-monnaie, celle du pouvoir d'achat et des salaires, celle des moyens nécessaires pour les collectivités locales.

Il va falloir faire face, redoubler d'efforts et manifester notre mécontentement face à une austérité intolérable que nous est imposée – Se restreindre sans doute, mais il y a des limites.

Malgré cette période très compliquée, la commune garde son attractivité, maintien des services à la population et ses priorités pour l'éducation, l'action sociale, la culture, le sport, le cadre de vie... Avec l'accueil dès 2 ans à la maternelle, la rentrée des classes a été bonne mais cela va-t-il durer ?

Je réaffirme ma détermination pour qu'enfin se réalise le quartier des Vergers.

L'avenir de la commune en dépend (voir mon communiqué au dos de la couverture du magazine).

Des événements culturels et sportifs ont marqué l'année 2022. Le vivre ensemble doit perdurer et être valorisé. Je note avec satisfaction que se poursuit positivement le travail engagé pour une démocratie locale ouverte, pour une participation plus grande des citoyens et citoyennes.

Sur cette valeur démocratique (voir l'article en page 6 et 7) comme pour l'égalité femme-homme, nous voulons progresser et être exemplaires.

Je vous invite à participer, à agir, à vous investir dans la vie communale.

Meilleurs vœux pour 2023, à vous et à votre famille.

**Michel GINIÈS.**

*Dans le contexte actuel de restriction que nous connaissons toutes et tous, où il est demandé à chacun - chacune de fournir des efforts au quotidien et au vu des contraintes à venir, j'ai décidé d'annuler la cérémonie des vœux. En revanche, nous avons choisi de conserver les illuminations de Noël (éclairage par LED). Auront-elles su vous apporter un peu de gaîté en cette période austère.*

**Urbanisme  
Éco-quartier  
"Les Vergers"  
Bon plan à voir  
en page 20 !**



**Damparis votre ville  
construit son avenir**

**Fiscalité.** La taxe d'habitation est supprimée; le taux reste inchangé pour la taxe foncière communale.

L'urbanisation programmée permettra la vente de terrains, de nouvelles constructions, un apport non négligeable de nouveaux contribuables.

**Magazine municipal n° 127  
Décembre . 2022**

Générique de rédaction : signatures et mentions, sources documentation...

Responsable de la publication périodique : Michel Giniès, maire.

Iconographie du service communication.

Crédits photos : mairie, collection privée, correspondant-e-s de presse, associations.

Dépôt légal numéro 616. Document édité à 1450 exemplaires : Chazelle imprimeurs.

Réalisation graphique : Création Conseil & Studio Chazelle (visuel couverture).

**DAMPARIS MAG**  
SOMMAIRE

2. Éditorial du Maire

3. Actualités

4.5. Action sociale

6.7. Démocratie locale ouverte

8.9. Cadre de vie

10.11. Personnel communal

12.13. Vie associative

14. Histoire locale

15. Culture. Agenda 2023

16. Espace Scolarité

17. Pôle Éducation

18. Retour sur événements

19. Tribunes municipalité

20. Éco-Quartier Les Vergers



## Arbre de la laïcité

● Vendredi 9 décembre, "Jour de la laïcité", le maire et les élèves de l'école élémentaire se sont retrouvés **pour planter un arbre**, symbole de puissance et d'enracinement : "En plantant ce tilleul, nous affirmons nos valeurs républicaines et nous n'oublions pas la nécessité de protéger les arbres et notre planète !" a rappelé le maire, Michel Giniès, dans son discours. Avec l'aide des agents municipaux, les élèves ont participé activement à la plantation de l'arbre, en présence de Martine Michaud, adjointe à l'environnement et des bénévoles de la commission cadre de vie.   
✓ Alice n'a pas ménagé ses efforts.



## Boîte à livres

● La boîte à livres, tant attendue, a été installée le 20 octobre dernier, **place du 1<sup>er</sup> Mai**, par les agents des services techniques.



✓ Franck Ravier, conseiller municipal ; Jean-Michel Bussière, adjoint à la culture : tous deux porteurs du projet.

## Secrétariat de mairie

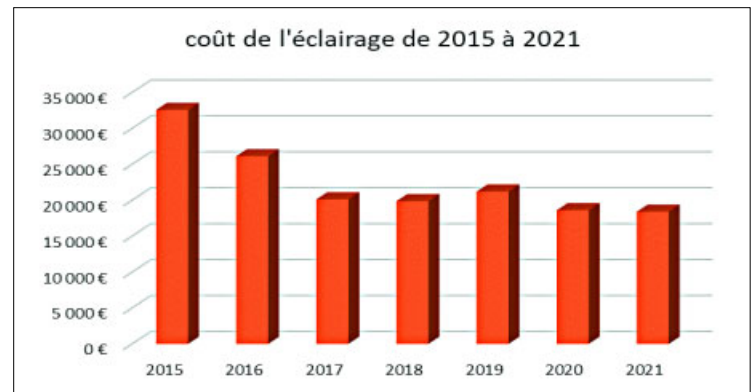
● Pour **répondre aux besoins** exprimés par la population suite à l'enquête de satisfaction réalisée fin 2021 (sur les services municipaux), les horaires d'ouverture au public sont modifiés depuis le lundi 5 septembre 2022.

Pour votre information et mémo	<b>Lundi - Mercredi - Jeudi</b>	Nouveaux horaires à noter
	8h30 - 11h45 / 15h - 17h	
	<b>Mardi</b>	
	8h30 - 18h	
	<b>Vendredi</b>	
	8h30 - 11h45 / 15h - 16h30	

## Repenser "l'éclairage public" pour nos villes de demain...

● En la matière, Damparis n'a pas attendu les mesures récentes prises ici et là, pour engager **une réflexion globale** sur son éclairage public. Un bilan, réalisé sur les sept dernières années, montre que la moyenne de l'investissement communal annuel pour le remplacement progressif des points lumineux de l'éclairage public, depuis 2016, est d'environ : 19 000 €.

✓ **Graphique comparatif sur l'évolution du montant des factures :**



✓ 2015 = 32 570 € ; 2016 = 26 130 € ; 2017 = 20 120 € ; 2018 = 19 870 € ; 2019 = 21 200 € ; 2020 = 18 600 € ; 2021 = 18 400 €.

✓ Nous constatons une baisse de 14 200 €, soit - 44 % en sept ans.

### Baisse de la consommation en KWh. Éclairage moins énergivore...

Nous sommes passés de 193 300 KWh en 2016 à 107 900 KWh en 2021, soit là aussi une baisse de - 44 % en 6 ans.

### Dépense d'investissement-Tranche remplacement points lumineux :

2016 = 13 500 € ; 2017 = 12 900 € ; 2018 = 21 800 € ; 2019 = 24 800 € ; 2020 = 22 800 € ; 2021 = 17 300 €.

✓ **2016 = Première année des coupures nocturnes et première tranche de travaux de remplacement des points lumineux par le SIDEK.**

**En 2022, une subvention prévisionnelle de 6 963,00 €** a été accordée à la ville de Damparis, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2022 pour le projet suivant : éclairage public, remplacement des points lumineux (SIDEK Tranche n°6). Le montant prévisionnel HT de la dépense est de : 27 850,00 €. La subvention accordée représente 25 % de la dépense hors taxe. La subvention est exceptionnelle cette année en raison du contexte économique.

✓ La situation des **illuminations de Noël** s'est également posée. Les guirlandes s'éteignent déjà avec les coupures nocturnes et depuis de nombreuses années, un travail de recentrage des illuminations a déjà été fait : carrefour des Carriers, place du 1<sup>er</sup> Mai, rue de Belvoie. La consommation de ces illuminations est symbolique, car les luminaires sont équipés de LED.

## Stade de foot mis en lumière

● **Inauguration d'un nouvel éclairage.** Depuis le samedi 22 octobre le stade bénéficie d'un éclairage LED, ce qui améliore grandement les conditions de jeu en nocturne. Le coût de l'opération, d'un montant de 49 515 € a été financé grâce aux aides versées par le fonds d'aide au football amateur à hauteur de 20 %, 25 % par l'État et 32 % par le département. De plus, les nouvelles ampoules LED permettront des économies d'énergie.

✓ Michel Sornay, président du district du Jura et Claude Coghetto, président de Jura-Stad'Foot. En présence du maire Michel Giniès et de Marie-Rose Guibelin, adjointe aux sports et vie associative.



Afin d'améliorer et de mieux accompagner votre vie au quotidien,  
le CCAS de Damparis vous propose :

## EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

### 1) Portage des repas à domicile

● Les repas (du lundi au dimanche) fournis par la Grande Tablée de Dole sont livrés du lundi au vendredi entre 9 h et midi, en liaison froide avec possibilité de commander également des potages du soir. **Composition des repas** : entrée - viande - légumes - fromage et dessert + pain (carte de remplacement pour chacun des plats). Repas par personne par jour : 8,07 €. Potage du soir : 0,60 €.

### 2) Téléassistance

● Dans le cadre de ses activités d'aide à la personne et au maintien à domicile, le CCAS propose le service de téléassistance. Par une simple pression sur l'émetteur portatif (pendentif ou montre), vous êtes en **relation directe** avec le centre d'écoute qui, selon la nature de votre appel, fera intervenir, soit vos proches, soit les services d'urgence ou tout prestataire adapté, et ce : 24h / 24 - 7j / 7. Coût de l'abonnement mensuel : 15,69 €.

## EN FAVEUR DES JEUNES

### 1) Pack loisirs jeunes

● Le pack loisirs jeunes, d'une valeur d'environ 5 €, est **offert chaque année** de juin à septembre aux jeunes de 7 à 18 ans.

#### Conditions :

- être domicilié-e à Damparis depuis plus de 6 mois ;
- être âgé-e de 7 à 18 ans ;
- justificatif d'identité et de domicile à présenter.

✓ Le pack loisirs offert  
à Lou-Ann et Baptiste.

Cet été,  
182 packs loisirs  
ont été distribués aux  
jeunes de la commune.



### 2) Carte avantages jeunes

● Le CCAS participe à la diffusion de cette Carte Avantages Jeunes, prenant en charge la totalité de son coût dans le cadre de sa politique "jeunesse", favorisant ainsi l'accès des jeunes Damparisiens-nes de 11 à 25 ans à ce dispositif.

● Dossiers de réservation à déposer au secrétariat du CCAS pour l'obtention de la carte le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

#### Conditions :

- être domicilié-e à Damparis depuis plus de 6 mois ;
- être âgé-e de 11 à 25 ans ;
- justificatif d'identité et de domicile à présenter.

✓ Sam Combet  
s'est vu remettre  
sa carte jeune  
par  
Patricia Perrin.





## DIVERS SERVICES

### 1) Aide alimentaire

● Tout en apportant une réponse alimentaire adaptée, diversifiée et de qualité, il s'agit de permettre aux ménages de faire des économies sur leur budget alimentaire pour pouvoir répondre plus facilement aux autres charges de la vie courante et d'entamer un processus de règlement des dettes.

### 2) Épicerie sociale

● Cet espace est ouvert à toute personne domiciliée à Damparis depuis 6 mois. Sous réserve de remplir auprès du secrétariat du CCAS un dossier consignait les ressources des trois derniers mois et les charges mensuelles, ce qui permet de calculer une moyenne économique (quotient familial) en fonction du nombre de personnes au foyer. Aide accordée en principe trois mois, renouvelable après avis du conseil d'administration.

### 3) Démarches administratives

● Le CCAS reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches (demandes de logement, dossier APA, MDPH,...).

✓ **Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat du CCAS de la ville de Damparis.**



✓ **Nouveau ! Bibliothèque partagée pour tout âge.**



✓ Julie Boitet, membre bénévole du conseil d'administration, anime les ateliers.

### 4) Atelier créatif . Sorties culturelle et éducative . Atelier cuisine . Les ateliers bi-mensuels offrent à des personnes en situation d'isolement un environnement qui leur permettent de reprendre confiance en eux ; en elles.

● Ces ateliers et sorties, espaces d'échanges et de convivialité, sont des éléments en faveur du développement de la citoyenneté et du lien social, et permettent de rompre l'isolement des personnes. Inscription au secrétariat du CCAS.

### 5) Le Noël se fête avec nos Aîné-es



✓ 139 colis "individuel" et 52 colis "couple" ont été remis à nos anciens, âgés de 70 ans et plus, par les membres bénévoles du conseil d'administration du centre communal d'action sociale !



✓ 89 repas ont été servis à l'occasion du repas fraternel de Noël.



## Démocratie participative : 2022 une année riche en réflexion !

● L'implication de la population dans les affaires locales fait désormais partie d'attentes toujours plus croissantes. Bien en évidence dans le programme de 2020 de la liste emmenée par Michel Giniès, maire de Damparis, cette promesse arrive au terme de sa première étape. Supervisée par Éric Grange, délégué à la démocratie locale ouverte (DLO), l'initiative a bénéficié du programme "Territoire d'engagement" mise en œuvre jusqu'en décembre 2024 par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

« Afin d'engager la démarche, une phase de diagnostic a été soutenue par le collectif d'éducation populaire "les Orageuses", spécialiste dans les démarches de participation citoyenne. Cet accompagnement a mis en évidence des sujets et des thématiques pour lesquels l'implication citoyenne permettra d'améliorer le fonctionnement municipal et nos actions "d'aller vers" différents acteurs », souligne Éric Grange.



✓ Journée de formation en compagnie des Orageuses, des élu-e-s et des agent-e-s.



✓ Quidora Morales et Solène Compingt du collectif "Les Orageuses".

## Le mot des partenaires "Les orageuses"

● **Pouvez-vous présenter de façon rapide quel travail vous avez effectué au sein de la Commune...**

"Nous avons accompagné la municipalité dans la première étape du dispositif "Territoire d'engagement" conduit par l'ANCT : poser un diagnostic sur la participation citoyenne à Damparis et en dégager des pistes d'action. Pour cela, nous avons formé et facilité un groupe de travail composé d'élu-e-s et d'agent-e-s à l'élaboration participative du diagnostic par une démarche d'aller vers les citoyen-ne-s dans l'espace public et en porte à porte, d'entretiens avec les agent-te-s, les élu-e-s et les acteurs-actrices associatifs de la commune puis par l'analyse collective des enjeux repérés sur le terrain."

● **Quelle a été votre expérience de travail avec la Commune de Damparis ? Relations avec la commune, ce qui vous a marqué, etc.**

"De manière générale, nous avons reçu un accueil chaleureux des services ainsi que des élu-e-s. S'inscrire dans une démarche d'ouverture à la participation citoyenne à l'échelle municipale vient questionner de manière très profonde les fondements de nos pratiques démocratiques et du fonctionnement de nos collectivités, ce qui est loin d'être simple et sans conflit. Il s'agit pour toute Commune qui s'y aventure d'apprendre à travailler les conflits pour que ceux-ci deviennent des moteurs de Démocratie. Il s'agit d'une transformation en profondeur à envisager sur un temps long. Si les actions sont engagées dans l'immédiat, les transformations sociales et politiques produites seront plus longues. Cette notion de temporalité se heurte aux logiques électoralistes valorisant les résultats visibles dans l'immédiat et la projection à court terme. Il s'agira de ne pas se décourager."

## Restitution du diagnostic : un avenir prometteur pour la DLO !

● La première grande réunion publique liée au programme de démocratie participative, ayant eu lieu le 17 novembre au soir a été un succès. Elle est également prometteuse pour l'initiative engagée par la municipalité de Damparis. En effet, il s'agissait de la restitution publique du diagnostic effectué dans le cadre du programme "Territoire d'engagement".

● Après introduction du maire, Michel Giniès, et du délégué à la démocratie locale ouverte, Éric Grange, ce programme a été présenté par Sébastien Dalmas, représentant l'ANCT, présent ce soir-là à notre réunion publique. Puis devant plus de soixante personnes, Solène du collectif "Les Orageuses" a présenté de façon détaillée et vivante le diagnostic territorial. Les participant-e-s ont pu également travailler et apporter leur contribution sur ces résultats, qui seront utilisés dans le cadre du plan d'actions... « Cela donne vraiment une perspective et un signal fort auprès de la population Damparisiennne pour susciter davantage d'engagement dans les affaires de la commune », constate Éric Grange. Les sujets exposés lors de cette soirée seront intégrés dans un plan d'actions dès 2023. Certains projets spécifiques impliquant la participation citoyenne, tel celui relatif aux ateliers municipaux qui sera engagé sans délai. Faisant partie de la promesse de campagne en 2020, la démarche est désormais engagée sous les meilleurs auspices permettant d'espérer des résultats concrets prochainement.



✓ Introduction par Monsieur le Maire, Michel Giniès.



✓ Présentation du diagnostic par Éric Grange, élu délégué DLO.



✓ Déroulement de la soirée de façon conviviale et ludique.

# Démocratie locale ouverte

## Démocratie locale ouverte (DLO) “Des perspectives pour 2023 avec Territoire d’Engagement”

● 2023 sera l’année de mise en œuvre de l’implication citoyenne dans les projets. Tout d’abord, un temps important est initié fin 2022, dans le cadre de la rénovation des ateliers municipaux, dirigé par le prestataire “Auxilia”.

Ce projet intègre différentes visions pour lesquelles la participation citoyenne sera un levier de reformulation et de fédération des solutions possibles dans le cadre de l’ensemble des contraintes annoncées lors du projet de rénovation des ateliers. Cela permettra aussi de mettre en œuvre un certain nombre d’outils de DLO à intégrer dans le cadre de l’ensemble des projets qui seront mis en œuvre prochainement.



À partir de janvier 2023, les thématiques issues du diagnostic seront évaluées afin d’être prises en considération au sein du plan d’action. Ceci permettra d’adresser les différents sujets en fonction de leur impact et des ressources à mobiliser, par exemple les projets d’aménagement ou encore la politique de fleurissement.



Une attention particulière sera donnée à l’avancement des actions de la démocratie participative par les différents canaux d’information, du site de la mairie aux écrans d’affichage qui permettront de faire passer une information à jour en permanence.

En complément, les acteurs du programme continueront d’aller vers la population en fonction des niveaux d’implication citoyenne proposées.



## Le mot de l’ANCT

● Avec les parcours “Territoires d’engagement”, l’ANCT accompagne quinze collectivités pendant trois ans, pour les aider à faire de la culture de l’engagement et de la participation des citoyen-ne-s une marque de fabrique locale, en déployant et finançant des formations, de l’accompagnement au changement et des projets participatifs apprenants.



Pour l’ANCT, l’expérience “Territoires d’engagement” à Damparis est d’une grande richesse. Le territoire est passionnant, avec ses crises à traverser et ses forces pour y parvenir. Le partenariat avec l’équipe communale, élu-e-s et agent-e-s, se construit dans la durée, dans un climat de confiance et de sincérité, y compris sur les questions sensibles de gouvernance.

Ce sont à nos yeux des éléments fondamentaux pour renforcer la culture de la coopération avec la population. Nous avons hâte de contribuer au déploiement des projets participatifs, à commencer par le travail autour des ateliers municipaux.

✓ *Matthieu Angotti de l’ANCT.*



## Présentation de Christine “Notre nouvelle recrue” !

● Dans le cadre du programme “Territoire d’Engagement”, la commune bénéficie de ressources financières mais aussi humaines avec le dispositif “Volontariat territorial en administration” (VTA). Christine Ranary Harson a donc rejoint la municipalité en tant que chargée de mission démocratie participative depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, pour une durée de dix-huit mois afin d’aider à la mise en œuvre du programme DLO. Elle a également des missions complémentaires en Ressources Humaines et recherche de subventions.



✓ *Bienvenue à Christine, dans notre territoire.*



## Arrosage raisonné

● À Damparis, on arrose les fleurs avec l'eau de pluie, la commune est très vigilante à sa consommation d'eau ; et elle pratique un arrosage raisonné. « **L'eau de pluie est récupérée, il y a une réserve de 5 000 litres. Cela permet de ne plus puiser dans les réserves d'eau potable...** » nous explique Éric Petetin, responsable du Pôle environnement. Des procédés écologiques sont également utilisés comme le paillage des massifs (permettant de réduire la consommation d'eau en gardant plus longtemps la fraîcheur), l'installation de systèmes d'irrigation localisée économique (type goutte-à-goutte) ainsi que la mise en place d'hydro rétenteur (procédé de stockage d'eau, libéré progressivement). Martine Michaud, adjointe à l'environnement, précise que : « **La commune de Damparis fait tout son possible pour trouver un équilibre entre la volonté de conserver une ville fleurie et le respect de l'environnement.** » À la suite des restrictions d'eau et des interdictions d'arrosage de l'été dernier, de nouveaux questionnements sur les modalités de fleurissement communal apparaissent. Le maire nous a précisé : « **Le réchauffement climatique est bien là, avec ses conséquences de plus en plus évidentes. Les directives préfectorales concernant l'usage de l'eau ont été respectées. Après avoir épuisé nos réserves d'eau de pluie, l'arrosage des plantes a été stoppé et le fleurissement mis à mal. Dès maintenant, nous envisageons de poursuivre l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et de continuer à adapter nos plantations aux nouvelles conditions climatiques. Nous devons y réfléchir ensemble.** » Depuis plusieurs années, les aménagements paysagers sont modifiés pour tenir compte des changements climatiques et de la protection de l'environnement. Il faut poursuivre dans ce sens et aller au-delà des pratiques déjà instituées.

Une réflexion est en cours entre les élu-e-s en charge du cadre de vie et le personnel communal chargé du fleurissement.



✓ Le fleurissement communal 2022, avant la période de sécheresse.

## Salon nature

● Les 7 et 8 septembre, la municipalité a organisé son premier salon nature à la salle des fêtes. Le public, venu nombreux, a pu rencontrer des passionné-e-s d'animaux et de nature : apiculteur, taxidermiste, vannier, photographe animalier, conteur, fabrication de mouches de pêche, explication sur la permaculture, exposition de champignons, de feuilles et de bonsaïs, la médiathèque du Grand Dole, l'Association Dole environnement, la Ligue de protection des animaux, Le Sictom... Les élèves des écoles et du collège ont apprécié cette belle exposition.



✓ Parmi les exposants du salon : Georges l'apiculteur ; le stand des bonsaïs ; présentation des différents champignons...

## Maisons fleuries

● Lors de la cérémonie du fleurissement, vendredi 30 septembre, 29 récipiendaires se sont vu remettre un bon d'achat à valoir dans un commerce de Damparis et une rose. ✓ Les Lauréat-e-s.





## Décorations de Noël

● Cet automne, huit grands lutins, de Noël, ont créé les **décorations** dans leur atelier.

✓ Mise en place des créations par les bénévoles,  
et avec les agent-e-s communaux.



## Affouage

● Cette année, le nombre d'affouagistes est en **nette progression** en comparaison avec l'année dernière : 31 affouagistes se sont inscrits pour 2022, ils étaient 10 en 2021.

## Pollution lumineuse

● **Le jour de la nuit, une nuit sans lumière.** Le samedi 15 octobre dernier s'est déroulé une initiative nationale contre la pollution lumineuse. Observation des planètes avec le club d'astronomie dolois, Saturne et Jupiter uniquement en raison des nuages. Présence de Dole Environnement pour la diffusion d'enregistrement de sons provenant d'animaux nocturnes.

## Cercle cynophile

● Le club cynophile de Damparis a opté pour une **tonte écologique** des terrains d'entraînement, au Bois des Brûleux, grâce à un troupeau de moutons.



✓ Méthode originale pour savoir couper l'herbe sous les pieds !

## Nettoyage d'automne

● Samedi 29 octobre, seize damparisien-ne-s et trente-sept membres de l'Association JuraStad'foot ont assuré la **collecte des déchets** autour de la commune (le contournement, la zone Innovia et la véloroute). Sept mètres cubes de déchets classiques (pneus, bidons, canettes,...) et de déchets improbables (aspirateur...).



✓ Gestes responsables : notre jeunesse prend les choses en mains !



## Emplois Été

● En juillet-août, la municipalité a coutume d'accueillir des jeunes dans ses différents services pour d'une part, pallier les absences du personnel en congés et d'autre part, offrir aux jeunes de la commune une première expérience professionnelle.

### Cet été, neuf jeunes ont rejoint les équipes de travail !

● « À 17 ans, peu de jeunes connaissent le monde du travail », nous explique le maire. « Nous sommes très attachés au caractère social de cette initiative, qui de plus est une aide précieuse pour maintenir un service public de qualité durant la période de congés du personnel communal. »

● La municipalité de Damparis étant engagée, depuis 2015, dans une démarche d'égalité femmes-hommes, elle fait le choix d'affecter filles et garçons sur des postes auxquels ils ne s'attendent pas. C'est pourquoi Lou-Anne a participé à la rénovation d'une classe de l'école maternelle et Léna a été affectée aux espaces verts.



✓ Léna et Lou-Anne.

## Leur portrait

● Au départ rien ne les prédisposait à ce genre de job d'été, Lou-Anne est en terminale, spécialités littérature, géopolitique et culture de l'antiquité ; son temps libre, quand elle ne joue pas au badminton avec l'association BAD 39, elle le passe à lire des "mangas", des romans policiers ou fantastiques et à écouter de la musique. Plus tard elle souhaite être prof-d'allemand et projette déjà un voyage de l'autre côté du Rhin.

● Léna, quant à elle, se destine à un métier tourné vers les petits et suit des études dans l'animation de l'enfant et des personnes âgées. Cette jeune femme fréquente le secteur jeunes de la commune et aime sortir avec ses ami-e-s. Du haut de ses 18 ans, elle a déjà découvert le monde du travail après une première expérience dans un Intermarché de la région de Besançon, où elle fait ses études.

## Leur impression

● Lou-Anne était surprise d'être affectée sur un poste technique et se voyait plutôt dans un bureau, jusqu'au jour de la réunion de présentation, durant laquelle elle a découvert l'engagement de la municipalité pour une gestion du personnel sans stéréotype de sexe. Pour Léna, c'était différent, elle connaissait, car sa maman l'avait déjà prévenue qu'« À la mairie de Damparis, ça se passe comme ça... ». Toutes deux ont trouvé cette initiative vraiment intéressante et enrichissante, elles nous expliquent que : « Oui, après tout, on est autant capable que les garçons de désherber ou de peindre !... C'est une super expérience et on n'aurait peut-être jamais fait ces activités si on n'était pas venu travailler à Damparis... ».

● Si vous souhaitez postuler à l'occasion des congés de juillet et août 2023, vous devez résider sur la commune et être âgé-e de 17 ans. Adressez votre demande au secrétariat de mairie avant le 30 mars.



✓ Le groupe de jeunes entouré d'Eméric Pavret, adjoint à l'égalité femmes-hommes et du maire Michel Giniès.



## Mouvements

&

## Attributions

### Départ en retraite

● **Danièle Piliard-Brelot**, recrutée en 1981, en qualité d'Agente au service entretien a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2023.



✓ **Danièle** à l'occasion de son départ à la retraite.

### Nouvelles embauches



✓ **Muriel Tournier** Agente technique.



✓ **Nadège Rabut**  
Agente d'accueil - secrétariat de mairie - état civil.



✓ **Marie Thiébaud**  
Agente spécialisée des écoles maternelles.

### Nouvelles embauches

✓ **Pascal Pensier**  
Agent technique aux ateliers municipaux.



✓ **Nicolas Pointeau**  
Agent technique aux ateliers municipaux.



### nouvelle affectation inter-service en mairie

● **Patricia Perrin**,  
recrutée en 1994, en qualité d'Agente  
aux services accueil - état civil, prend  
la succession de Maryline Bernard  
(en retraite depuis le 1<sup>er</sup> octobre)  
au CCAS de Damparis.



✓ **Patricia Perrin**  
installée récemment dans sa nouvelle fonction.



## Forum des Associations

● Plus d'une vingtaine d'associations était présente le 10 septembre pour notre **Premier forum** des associations sportives et culturelles. Le public nombreux et curieux, a découvert que la commune possédait un vivier important d'associations et a pu s'inscrire auprès des différents clubs présents. De belles prestations ont été appréciées, avec notamment Nadou et ses robes en papier, le comité des fêtes et ses chorégraphies ainsi que l'école de musique qui a enchanté le public. Marie-Rose Guibelin, adjointe aux sports, a remercié tous les bénévoles et les volontaires qui œuvrent chaque jour au sein de leurs associations et leurs clubs pour leur adhérent-e-s : « Cette fête est vraiment le moyen de rassembler les forces vives associatives et leur donne plus de visibilité. » ● **Le rendez-vous est pris pour le samedi 9 septembre 2023, avec d'autres surprises !** ●



✓ L'Association de Chasse / Animations du comité des fêtes / Cercle cynophile / Club de karaté / Damparis en scène / Association des parents d'élèves du collège / École de musique / Club du Grand Dolé Rugby / La Forme / Club de Judo / L'Ordre du Phénix / Nadine les mille et unes feuilles / L'Amicale du personnel communal...



## FOCUS APE

### Association des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire

● **L'APE Damparis** a été créé en 2018 à l'initiative d'un petit groupe de parents d'élèves de la maternelle (essentiellement de mamans). Le but de l'association réside en deux thématiques !

● **Le lien École-Parent** : présence aux conseils d'école, lien essentiel avec les deux chef-fe-s d'établissements, relais d'informations des écoles aux parents via la page facebook. Le rôle de l'APE dans le lien parent-école a été renforcé pendant la crise sanitaire, la page facebook de l'APE permettant de donner des informations essentielles venant des écoles. Force de proposition en conseils d'école, leur place est très importante dans la vie scolaire de la ville. L'APE offre une calculatrice pour l'entrée au collège à tous les CM2 et ce chaque année. Elle a également offert quatre microscopes numériques en maternelle, remis un chèque de 500 € à l'école primaire pour l'achat de matériel, organise chaque année la vente du pack scolaire, service rendu aux parents pour des fournitures moins chers en début d'année, elle a offert le maillot pour le cross de l'école à tous les enfants. Enfin, elle a participé à hauteur de 5 000 € au projet "Cirque" proposé aux élèves de maternelle en 2021-2022.



● **L'APE Damparis** a toujours besoin de parents pour faire fonctionner les initiatives tout au long de l'année...

Contactez-nous !

Allez voir notre page facebook :

<https://www.facebook.com/apem.damparis.1>

L'équipe ne ménage pas ses efforts pour les enfants de la commune et nous tenions à les remercier pour leur investissement et leur participation à la vie locale.

✓ **Les bénévoles de l'Association.**

● **Proposer des temps conviviaux** pour les élèves des deux écoles et faire vivre l'association en participant ou en mettant en place des actions pour se constituer un budget : participation aux festivités du 13 juillet 2021 (vente snack et buvette), salon vente, lotos, tombolas régulières (places à Nigloland, électroménager et autres lots), vente de Noël (sapins, bougies, chocolats)... Toutes ces initiatives permettent donc d'aider les écoles sur des projets et de financer un ensemble de moments festifs : chasse aux œufs à la maternelle, mise en place de la boîte aux lettres du Père-Noël devant la maternelle (avec un courrier retour pour les enfants). Cette année, l'APE a organisé, le 16 décembre après la classe, la deuxième grande Boom de Noël, pour tous les enfants de maternelle et primaire. Après deux années où la Covid a empêché tout rassemblement, cette fête d'avant vacances est particulièrement attendue par les enfants, à la veille des fêtes de fin d'année.





## Journées du Patrimoine . Acte 1

● Dans le cadre des journées européennes du patrimoine des samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022, Pierre-François Jacquot a réalisé une balade commentée, à vélo, pour la découverte du patrimoine architectural des cités Solvay...

"Vous allez découvrir dans cette parution, la première partie de la visite, grâce aux cartes postales et aux commentaires de Pierre-François Jacquot que la municipalité remercie très vivement."



✓ Marie-Rose Guibelin, référente déplacements doux au Grand Dole, et le maire en compagnie de Pierre-François et de deux participantes.

● La visite a débuté par le quartier de la Poste, articulation naturelle entre le bourg historique où il subsistait en 1920 une trentaine d'agriculteurs et la cité nouvelle construite par la société Solvay dès 1927.



● C'est sur l'ancien champ de fête qu'a été désigné le 6 février 1930, par 11 voix sur 12, l'emplacement du bureau postal. Devant convenir à l'ensemble de la population qui jusque-là était contrainte de se déplacer dans le village voisin de Foucherans à "4 km", il fut mis en service en février 1933. La place qui était un lieu de commerce accueillait en face le "petit Casino", anciennement filature, pharmacie, coiffeur, magasin de vêtements, chausseur et allant de paire, un cordonnier.

● À droite du Bar de la Terrasse se trouvait l'atelier de vélo d'Auguste Duc qui céda son local à une agence Caisse d'Épargne de 1979 à 2001. Construit en 1928, l'ancien café Talleri fut le siège du club de foot présidé par le docteur Santa-Cruz. En 1971, à l'issue d'une réunion pour remonter les finances de l'association, il fut imaginé d'inviter Michel Sardou pour ce qui restera un incroyable gala musical sur le stade avec deux bals montés accolés sur la pelouse. ✓ Bar de la Terrasse.



✓ Vue générale.

● Au 65, rue de Belvoye, cette vue saisie de la maison des sœurs en 1919 illustre la ruralité de l'époque avec aucun terrain bâti, ce qui n'allait pas tarder dix ans plus tard avec l'émergence des cités. Cette maison qui appartenait à l'usine Jacob-Delaforon jouxte la boulangerie construite en 1950 par les époux Guillenot de Petit-Noir. Tenue dans les années 60-70 par Hubert Pesenti, puis en 1977 par le joueur de football, René Woltrager ; elle est gérée depuis 2000 par Frédéric Boubaya.



● Vaisseau amiral des cités, "Le Central" était le lieu de fête des Dampariens. Première maison des jeunes et siège du rugby, le café restaurant assurait la pension des ouvriers. ✓ Le Central.



● À l'arrière-salle de bal et cinéma assuraient des animations samedi soir et dimanche après-midi. Par trois fois, l'explorateur, Paul-Émile Victor, y assura des conférences sur les expéditions polaires. La place du 1<sup>er</sup> Mai accueillie en juin 1967 la première grande surface damparissienne, sous l'enseigne "Mageco".



● Dans un prochain numéro, nous continuerons notre visite guidée, en direction du collège et de la place de la Concorde...





## Texte et Bulle

### Retour sur le salon 2022

● Après deux ans d'absence, le salon **Texte et bulle** a fait son retour les 21 et 22 mai 2022.

### Rétrospective en images !



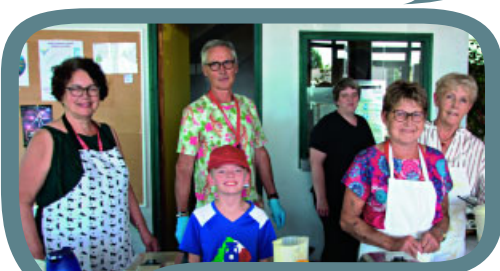
✓ L'animation assurée par Lolki Nihon (Mangaka).



✓ Pièce de théâtre proposée par Pascal (troupe LéZan'Portepièce) de Champvans, Jocelyne (troupe Les Baladins du pont de pierre) de Crissey et Wilfrid des deux troupes.



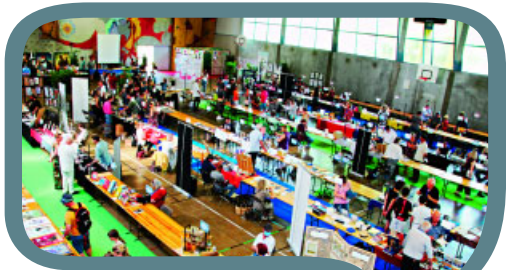
✓ MIG, l'invité d'honneur.



✓ Le comité des fêtes aux crêpes.



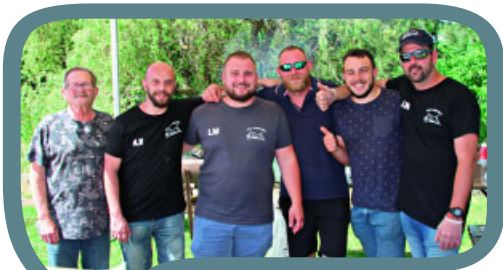
✓ Un public nombreux était présent pour la 22<sup>e</sup> édition.



✓ L'amicale du personnel communal à la buvette.



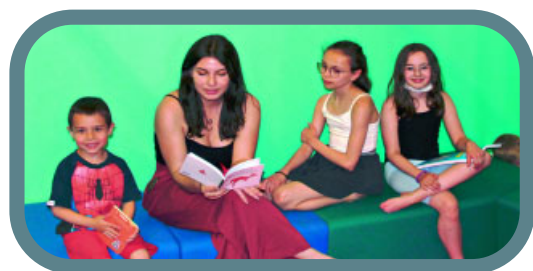
✓ MIG reçoit la médaille de la ville, par le maire Michel Giniès, en présence de Jean-Michel Bussière, adjoint aux affaires culturelles.



✓ L'association de chasse au barbecue.



✓ Cours de percussion par l'école de musique EMTAD.



✓ L'espace enfant encadré par Gwendoline Herly et Justine Mahuet.

## Calendrier des animations 2023

### ● Janvier

✓ 21 et 22 . "Cabaret" Comité des fêtes.

### ● Mars

✓ 11 et 12 . Spectacle "Dampa-rit en scène".

✓ 18 et 19 . Salon "Créations Passions" Exposition des artisans créateurs qui nous feront découvrir leur passion et leur métier.

✓ 24 . "Concert de Journeyman" Compositions originales de style folk, guitare, voix, percussions.

✓ 25 . "Fête de printemps" Repas dansant organisé par l'Association des Parents d'Élèves du collège.

### ● Mai

✓ 13 et 14 . 23<sup>e</sup> Salon "Texte et Bulle" (dont le thème sera retenu par l'équipe organisatrice prochainement).

### ● Juin

✓ 3 . "Concert" École de Musique.

✓ 21 . "Fête de la musique" (en prévision, à valider).

● Nous souhaitons également proposer la candidature de la commune pour accueillir les "Nuits Rebelles" concerts proposés par le Moulin de Brainans qui se déroulent du 16 juin au 2 juillet 2023. La Commission Culture du Grand Dole qui s'est réunie, n'a pas retenu Damparis pour 2023.



## Rentrée des classes

● **L'éducation est une arme de paix ! Maria Montessori.**

### Maternelle

● Jeudi 1<sup>er</sup> septembre les enfants de maternelle ont repris le chemin de l'école pour une année riche en projets, axés sur les thèmes de la culture, des arts, du développement durable et du bien-être (intervention d'une naturopathe ; sorties piscine ; cinéma ou théâtre ; interventions de la ludothèque ; du conservatoire et de l'école de musique...). C'est la deuxième année que les petits de 2 ans sont accueillis. Quatre enseignants accompagnent les enfants, ainsi que trois Atsem et deux jeunes en service civique. ✔ 80 élèves sont inscrits cette année.



### Élémentaire

● Cette année les élèves sont répartis dans sept classes, au programme : l'école dehors, la biodiversité... Des séances de « savoir rouler à vélo » sont programmées, le développement durable sera mis à l'honneur avec des activités nature et jardinage, le projet phare sera la lutte contre le harcèlement scolaire et la solidarité avec une valeur développées par niveau (en CP : la gentillesse, en CE1 : l'entraide, en CE1-CE2 : le courage, en CE2 : la confiance, en CM1 : la tolérance, en CM1-CM2 la responsabilité et en CM2 le respect). Au niveau artistique, une fresque murale sera réalisée par les élèves de CE1 avec la participation d'Élisabeth Le Gros Böttcher, artiste peintre-céramiste.

✔ 158 élèves sont inscrits cette année.



## “La petite fille” Remise des livres “et la mouette”

● La municipalité a offert vingt-deux livres aux élèves de CP. Une jolie histoire qui montre comment en unissant toutes les bonnes volontés, nous pouvons agir pour protéger l'environnement. ✔ Distribution des ouvrages en présence des élu-e-s.





## Prévention routière

### Sécurité Secours Sensibilisation

● Mardi 7 juin, les élèves des trois classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont bénéficié de l'intervention de bénévoles de la Ligue contre la Violence Routière et des pompiers de Dole. Ceux-ci sont intervenus pour informer les élèves aux comportements à adopter sur la route et aux gestes à privilégier en cas d'accidents où lorsque l'on est témoin. Ils leur ont présenté des affiches, des vidéos et ont répondu aux nombreuses questions des élèves. Les agents de la Police Municipale, présents également, ont réagi sur les situations rencontrées aux abords de l'école. Un certain nombre de règles leur a été expliquées pour tout déplacement à pied, à vélo, en trottinette ou en bus. L'objectif étant de leur faire prendre conscience que la route se partage. À noter que les élèves ont été surpris-e-s d'apprendre que l'utilisation de trottinette électrique nécessite l'obligation de porter un casque, d'être assuré et d'avoir atteint l'âge de 12 ans. Cette opération de sensibilisation n'aurait pu avoir lieu sans la présence de Mireille Rauch, Marie-Rose Guibelin et Sébastien Paturot, membres du conseil municipal.

✓ Les élèves ont été très à l'écoute.



## Collège Jean-Jaurès

● Grâce aux différentes initiatives organisées par l'Association des Parents d'Élèves du collège, l'établissement a bénéficié d'un don de 1000 €, destiné à l'achat de bacs à fleurs et d'une table de ping-pong, offerte et installée la veille de la rentrée.



✓ Les élèves entourés de Monsieur Tupin, proviseur, et des membres de l'association.



## Festivités renouvelées !

● La joie de se retrouver, de **partager** un temps convivial et festif, après deux ans de privation et d'annulation d'événements : c'est ce qui a marqué la soirée du 13 juillet 2022 dans notre ville.

● Des foules de Damparisien-ne-s et d'habitant-e-s des communes alentours se sont rejointes aux abords du gymnase et du stade pour profiter, le temps d'une belle soirée d'été, où la fête a battu son plein. Cette année, c'est le club de foot Jura'Stad qui tenait la buvette et qui a proposé une paëlla sur réservation, ainsi que du snacking. Après la traditionnelle distribution de lampions, le spectacle pyrotechnique (France Feux) tiré par les agents municipaux a illuminé les yeux et les cœurs des petits et des grands. Les feux ont débuté après la diffusion d'un joli message sonore de paix et d'amour, réalisé par les élèves de la classe de CE1- CE2 de Mme Croiserat-Thomas. Le reste de la nuit a été rythmé par les sons populaires et endiables de DJ-Raph qui s'est chargé de faire danser la foule présente. Ces moments de convivialité et de fête populaire sont essentiels à la vie de la cité et permettent de renforcer les liens et de valoriser les associations damparisiennes. Nous tenons tout particulièrement à les remercier car elles permettent, chaque année, de proposer une buvette et de la restauration sur nos différents événements (Comité des fêtes, Amicale du personnel, Associations des Parents d'Élèves, Jura'Stad, ACCA, etc.).



## Octobre Rose

● Dimanche 16 octobre, dans le cadre d'Octobre Rose, la municipalité a organisé des cours de gym, de danse et deux marches accompagnées. Corinne de l'Amicale Loisirs Détente, Martine et Régis de la Retraite Sportive ont donné de leur temps pour encadrer les participant-e-s. Merci aux bénévoles et au public grâce à qui 206€ ont pu être récoltés et reversés à la Ligue contre le cancer.



✓ Le groupe de participant-e-s.

## Marché de Noël

● Dimanche 27 novembre 2022, la trentaine d'exposant-e-s du marché de Noël a eu le plaisir d'accueillir un public nombreux.

Cette initiative s'inscrivait dans un ensemble d'actions mis en place au profit du Téléthon (bourse aux jouets, km du Téléthon...). Les bénéfices d'un montant de 2364 € ont été reversés à l'antenne du Jura de l'AFM.



✓ Le marché de Noël version 2022.



## Hommage Ernest Solvay

### Distinction au fondateur de l'usine !

● Mercredi 25 mai 2022, a eu lieu l'inauguration de la sculpture réalisée en hommage à Ernest Solvay, dans le cadre du centenaire de sa mort. Cette réalisation de Pascal Coupot, implantée sur la commune de Damparis, fut présentée aux élu-e-s des communes de Damparis, Abergement-la-Ronce, Tavaux, en présence des descendants du fondateur de l'usine.



✓ Le directeur du site Solvay : Jean-Louis Lorand, Aude Thibaut de Mézières, l'arrière-arrière-arrière-petite-fille d'Ernest Solvay ; et un des membres du Comité exécutif, Augusto Di Donfrancesco.



## Groupe majoritaire

Après trois ans de blocage du projet éco-quartier "les vergers", orchestré par le chef de l'opposition damparisiennne M. Chautard, il aura fallu attendre la décision du tribunal administratif, qui a rendu son verdict en déboutant les deux requérants. Afin d'éviter tous nouveaux faux départs, la majorité que nous représentons n'a eu de cesse de rappeler à l'opposition d'arrêter tout entêtement, toute obstination à des fins politiques partisans ou spéculatives.

Ce recours n'est malheureusement pas sans conséquences financières sur le budget de notre commune. Les pertes sèches sur l'ensemble du projet ont été estimées par le concessionnaire Sedia à 689 000 € dont 253 000 € pour notre commune. Le contexte économique que nous traversons impacte directement les entreprises par des augmentations des coûts des matériaux, des taux d'emprunts, etc.

Dès 2021, nous alertions M. Chautard sur la possibilité de perdre une subvention régionale d'un montant de 200 000 €. Malgré plusieurs tentatives de conciliation, rien n'y a fait, M. Chautard maintenait son recours et, pire, imposait des exigences irréalistes pour empêcher l'avancement du projet.

Devant ce triste constat, la majorité a demandé à revoir le plan de financement, afin de lisser dans le temps ces 253 000 €, en minimisant au maximum l'impact direct sur nos vies à tous. Nous avons également demandé à la minorité qu'elles étaient leurs solutions. Cette demande malheureusement restée sans réponse de la part de M. Chautard.

Nous avons espéré qu'il n'interjette pas appel et que la minorité s'engage dans une démarche constructive... En vain ! Malgré les conséquences financières, nous rappelons que cela ne peut passer par une augmentation des impôts fonciers ; nous y serons opposés.

D'autres solutions sont possibles, mais ceci passe inévitablement par un travail collectif appelé de nos vœux. L'éco-quartier est un projet d'avenir pour nos écoles, nos services publics, nos commerces. Le Conseil s'est conclu par un vote majoritaire "pour" et cette fois-ci, plus rien ne doit s'y opposer.

*Madison ALARÇON, Émilie BERTAUT, Julie BOITET, Jean-Michel BUSSIÈRE, Serge COULON, Laurent GERRIET, Michel GINIÈS, Éric GRANGE, Christian GRAS, Marie-Rose GUIBELIN, Bertrand JACQUOT, Delfina MAGALHAES, Élodie MANGIN, Martine MICHAUD, Sébastien PATUROT, Emeric PAUVRET, Mireille RAUCH, Franck RAVIER.*



## Groupe minoritaire (1)

Lors de la séance du C.M. du 25 octobre (présentation CRAC 2021), Monsieur Ménétrier évoque la nécessité d'une résidence seniors dans le projet des Vergers. Par ailleurs le reste à charge communal, supérieur à 1,5 M d'€ à terme, réduit la capacité d'investissement. Proposition de fixer un prix moyen de 77 €/m<sup>2</sup> (87 € en moyenne dans les communes alentours) ; la participation de Damparis serait réduite sans léser les acheteurs. Ces deux points ne figurent pas dans le PV. Et si les séances étaient enregistrées ?

La Démocratie Locale Ouverte, à laquelle nous participons, favorise l'implication de la population dans la gestion locale. La restitution publique réussie, aurait mérité plus de participants. Gageons que la poursuite du projet sera à la hauteur de nos espérances.

*Louis-Joseph MÉNÉTRIER et Marie-Odile LEGOIX (groupe d'ouverture participative).*



## Groupe minoritaire (2)

L'année 2022 se termine avec une inflation record. Malgré ce contexte très difficile une nouvelle flambée des taxes foncières a été décidée par nos responsables politiques : + 6,5 % pour 2023. Mais jusqu'où s'arrêteront-ils ?

2023, nous fêterons les 10 ans du "fameux" contrat d'aménagement qui rimerait dorénavant avec le versement de plus de 800 000 € TTC à SEDIA pour un coût d'environ 2 millions d'euros pour les finances communales.

Contesterons-nous ce fiasco ? La réponse est oui.

Depuis bientôt 5 ans, nous vivons avec une station d'épuration hors service, qui fuit et pollue un peu plus chaque jour, avec un risque grandissant sur la salubrité publique. Il serait urgent que l'État se saisisse de ce dossier.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

*Christophe CHAUTARD - Didier JALLON.*



QUARTIER  
DES VERGERSinformation  
importante

● Le 22 septembre 2022 le tribunal administratif a rejeté le recours déposé en mars 2021 par deux administrés, dont un élu municipal d'opposition, contre le permis d'aménager du Quartier des Vergers. La totalité des moyens soulevés par les opposants a été écartée par le tribunal qui a assez facilement conclu au rejet du recours.

Il a ainsi reconnu la parfaite légalité du permis. De ce fait, les travaux, initialement prévus en avril 2021, vont pouvoir s'engager dès le premier trimestre 2023.

Ce recours a cependant de lourdes conséquences :

- Un retard de 18 mois préjudiciable à l'équilibre de l'opération et à la commercialisation dans le contexte actuel.

- 250 000 € supplémentaires de coût des travaux dus à la hausse des prix.

- 180 000 € de frais financiers en plus, dus à l'augmentation des taux d'emprunts.

- 80 000 € d'honoraires "Sedia" qui par ailleurs renonce à 60 000 €.

- 20 000 € d'honoraires divers (avocats, maîtrise d'œuvre...).

Et surtout la perte de 173 000 € sur la subvention régionale de 200 000 € qui avait été accordée et prorogée jusqu'en septembre 2022. Mais pas de travaux entre mars 2021 et septembre 2022, pour cause de recours, donc pas de factures à présenter à la Région, et subvention perdue.

Tout cela conduit à des ajustements nécessaires du plan de financement et à une augmentation de 253 000 € de la participation financière de la commune sur la globalité du projet étalée sur plusieurs années.

Pour ma part, je trouve préjudiciable que deux Damparsiens puissent impunément bloquer le développement vital de notre commune.

On peut s'interroger sur les motivations d'un élu de l'opposition et sur son obsession à nuire à sa commune, à ses habitants et habitantes.

Quels intérêts défend-il pour payer des avocats et agir de cette manière ? Habitué des procédures et des recours, quelles solutions ? Quelles actions juridiques propose-t-il pour récupérer tout ou partie de l'argent perdu ?

Le tribunal a jugé, la population jugera. À suivre !

## Station d'épuration

La communauté d'agglomération du Grand Dole a désigné un « maître d'œuvre » pour la station d'épuration de Damparis. Les études sont en cours, pour un début des travaux en 2024.

Dès cette année, des travaux, rue des Acacias, régleront les anomalies constatées par le schéma directeur d'assainissement (SDA).

Urbanisme **Grands Travaux**PERMIS D'AMÉNAGER  
DE LA PREMIÈRE TRANCHE**PROGRAMME  
D'URBANISATION**

**Environ 80 logements  
dont 30 individuels**

**Intermarché  
Commerces et Services**